

Des paysages bretons tels qu'on les aime : veilles chapelles et cheminement dans des chemins creux en pleine forêt sans oublier des ruisseaux circulant au travers de roches millénaires. Cette présentation serait incomplète si nous ne mentionnions pas la Bretagne agricole et l'élevage bovin que l'on peut rencontrer au cours de cette marche.

 Durée	4h 00	 Difficulté	Facile
 Distance	12,75 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	129 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	126 m	 Commune	Prat (22140)
 Point haut	96 m		
 Point bas	42 m		



Description

Le départ s'effectue à l'Étang de Poulloguer (1km au Sud-Est de [Prat](#) par la D21) sur le parking après l'étang et le moulin.

(D/A) Partir à droite par la route (D74) vers Prat et après 150m tourner à droite en direction de Kernévez.

Après la ferme de "Porz Marthe" et avant le calvaire de Kernévez, prendre la route à droite qui mène à Kervan Braz.

(1) Dans le hameau de Kervan Braz, emprunter le chemin creux à gauche qui aboutit sur une route que l'on prend sur la droite jusqu'au calvaire de "L'Amouret".

Au calvaire, suivre le chemin à droite. En le suivant, on traverse la ferme de Goaz Ribot et l'on arrive au hameau de Pen ar Guer.

(2) Laisser une route à droite et traverser la route (D21). Continuer tout droit en direction de Penn an Alé.

Dans ce hameau, prendre la route à droite; laisser un chemin à droite. Plus loin, au croisement, s'engager dans un sentier tout droit, il évite le hameau de Kerlay.

Retrouver la route et à l'intersection, après Convent Fur, tourner à gauche et gagner Trévoazan Saliou.

(3) A l'entrée du hameau, emprunter un chemin à droite. En s'incurvant à droite, il atteint Placen Meuric.

Tourner à gauche dans un sentier et prendre tout droit le chemin de Lan Tanguy.

Prendre toujours sur la droite pour parvenir à la Chapelle de Trévoazan**(4)**.

Dans le village, après la chapelle, tourner à gauche et à une intersection à nouveau à gauche pour arriver sur la D21.

En la prenant sur la droite on revient à Pen an Guer.

Prendre à gauche pour rejoindre le croisement**(2)** où on vire dans le chemin de gauche. Passer devant le Manoir de Kergourognon, (ancienne ferme) et rejoindre le ruisseau de Poulloguer.

(5) Franchir la passerelle. Le chemin monte en sous-bois sur la droite puis oblique à gauche d'une manière très prononcée.

(6) Sur le replat, avant le hameau de Lan Brélantec, emprunter à gauche le chemin vers Le Poulloguer. Longer le ruisseau et passer à côté du Moulin de Brélantec. Remonter sur la droite, atteindre Convent Spellac'h. Par une route à droite puis à gauche, arriver à un croisement.

(7) Poursuivre en face puis à gauche, traverser le Val et Kernescop. Un chemin à droite puis une route à gauche mènent au carrefour de Garnel.

(8) Au calvaire de Garnel, tourner à droite puis après 100 mètres, à gauche. Après la maison de Park ar Moal, emprunter un chemin à droite.

La route à gauche puis à droite conduit au calvaire puis au moulin de Poulloguer.**(D/A)**

Informations pratiques

Le tour de l'étang de Poulloguer est possible. En son extrémité Sud-Ouest, une passerelle enjambe le ruisseau.

À voir

(D/A) Etang du Poulloguer _ calvaire et moulin (Le moulin est devenu gîte)

Points de passage

D/A Moulin de Poulloguer - Étang du Poulloguer

N 48.671043° / O 3.288349° - alt. 66 m - km 0

1 Dans Kervan Braz, à gauche

N 48.676619° / O 3.283355° - alt. 81 m - km 1.03

2 Penn an Guer : traverser la D21

N 48.684751° / O 3.270201° - alt. 88 m - km 3.07

3 Dans Trévoazan Saliou : à droite

N 48.695063° / O 3.25591° - alt. 66 m - km 5.04

4 Chapelle St-Jean-de-Trévoazan

N 48.685162° / O 3.264483° - alt. 76 m - km 6.67

5 Passerelle sur le - Poulloguer (ruisseau) - Affluent du Jaudy

N 48.678475° / O 3.270856° - alt. 60 m - km 8.09

6 Prendre chemin à gauche

N 48.67676° / O 3.269418° - alt. 78 m - km 8.42

7 Au carrefour : tout droit, vers le Val

N 48.673615° / O 3.264483° - alt. 81 m - km 9.92

8 Au calvaire de Garnel prendre à droite

N 48.667833° / O 3.274182° - alt. 91 m - km 11.31

D/A

N 48.67105° / O 3.28836° - alt. 66 m - km 12.75

(4) Chapelle Saint-Jean-de-Trévoazan

(6) Vallée du Poulloguer

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-entre-prat-et-coatacorn/>

The map displays a red trail with 8 numbered blue markers. The trail starts at marker 1 near Kermevez, goes to marker 2 near Pen an Alé, then to marker 3 near Placen Meuric, marker 4 near Trevoazan, marker 5 near Kergourgon, marker 6 near Lan Breilennec, marker 7 near Kerthomas, and ends at marker 8 near Hent Garnel Braz. The map also shows the village of Prat, the Ruisseau de Prat, and the Ruisseau de la Fougalerie. A scale bar indicates 1 km, and a north arrow is present in the bottom right corner.

3

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



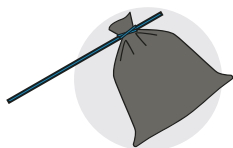
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



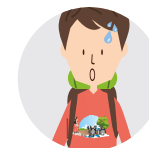
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.